



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Agression du rabbin d'Orléans

Question au Gouvernement n° 520

Texte de la question

AGRESSION DU RABBIN D'ORLÉANS

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Duplessy.

M. Emmanuel Duplessy . Samedi, le rabbin d'Orléans a été agressé en pleine rue sous les yeux de son enfant du seul fait qu'il était juif. Je lui réitère, ainsi qu'à sa famille, tout mon soutien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.)*

Cet acte odieux intervient alors que les actes antisémites, ainsi que les violences à caractère raciste ou antireligieux, explosent. Quelques semaines plus tôt, à proximité d'Orléans, c'est une mosquée qui était incendiée.

Aucun citoyen ne devrait avoir peur de vivre sa foi ni craindre des représailles à cause de son apparence ou de son appartenance, réelle ou supposée, à une communauté. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC.)* La lutte contre l'antisémitisme est un sujet trop sérieux pour faire l'objet d'une instrumentalisation politique. La désignation d'un bouc émissaire et les discours haineux ne régleront rien. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et LFI-NFP.)*

À Orléans, ville de Jean Zay, lâchement assassiné par les miliciens du régime de Vichy, nous le savons et le portons dans notre histoire et notre chair. J'en veux pour preuve – et j'y vois un signe d'espoir – le fait que, samedi, des citoyens de toutes confessions ont porté assistance à M. le rabbin. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.)*

La lutte contre la haine et la violence et contre l'essentialisation doit être menée par toutes et tous dans l'unité nationale et la fraternité. Il est scandaleux de profiter d'un drame pour servir un discours de division qui oppose nos concitoyens juifs et musulmans, comme l'a fait le ministre des outre-mer. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC.)*

Alors, monsieur le premier ministre, au-delà de la communication politique, qu'allez-vous concrètement entreprendre pour mettre au cœur de l'action gouvernementale la lutte contre l'antisémitisme et ses spécificités, la lutte contre tous les racismes, la défense de la liberté de culte et l'éducation à la tolérance et au vivre ensemble ? *(Les députés du groupe EcoS et plusieurs députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Les députés des groupes SOC et GDR applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*. L'agression antisémite survenue à Orléans a choqué tous les Français, en raison de sa lâcheté – un père attaqué devant son propre fils –, de l'âge de son auteur, 16 ans, et de l'essentialisation que vous avez évoquée, puisque nos compatriotes juifs sont renvoyés à des événements qui se déroulent à 4 000 kilomètres d'ici.

Depuis le 7 octobre, l'antisémitisme, ce sont deux chiffres et trois lettres.

Les chiffres tout d'abord. En 2024, on déplore 1 570 actes antisémites. Face à une telle explosion, il existe un risque de réenracinement. J'ajoute que 62 % des actes antireligieux se concentrent sur nos compatriotes juifs alors qu'ils représentent moins de 1 % de la population.

J'en viens aux trois lettres : L, F, I. (*Applaudissements prolongés sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR, DR, Dem, HOR, LIOT et UDR. – Quelques députés des groupes EPR, RN et HOR se lèvent. – Exclamations vives et prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP, sur plusieurs bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme Danielle Simonnet. Ce n'est pas possible ! Vous n'êtes pas à la hauteur !

M. Aymeric Caron. C'est une honte ! (*M. Aymeric Caron quitte l'hémicycle en vociférant.*)

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée*. Honte à un parti et à Jean-Luc Mélenchon (*Les exclamations se poursuivent sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS*) qui considèrent que l'antisémitisme est résiduel dans notre pays alors qu'ils le ramènent à un niveau structurel. Peut-on parler d'antisémitisme résiduel lorsqu'on consacre l'intégralité d'une campagne électorale à déverser sa haine d'Israël et à placer des cibles dans le dos de nos compatriotes juifs ? Ou quand on choisit l'iconographie des années 1930 pour concevoir des affiches ? Ou encore quand on chasse les femmes juives de manifestations en faveur de l'égalité et des droits des femmes ?

Bravo à vous, mesdames et messieurs les députés de La France insoumise ! (*Mêmes mouvements. – Brouhaha.*) Vous avez déjà le déshonneur et la honte, demain vous aurez la défaite. (Le brouhaha s'amplifie jusqu'à couvrir la voix de Mme la ministre.) Les Français vous ramèneront au niveau qui doit être selon eux celui de LFI – un niveau « résiduel ». (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes RN et sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR, Dem, HOR, LIOT et UDR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP, sur plusieurs bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme Marietta Karamanli. Regardez qui vous applaudit de l'autre côté ! (*Plusieurs députés des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS désignent les bancs du groupe RN.*)

Mme Sarah Legrain. C'est la honte !

Mme la présidente. La parole est à M. Emmanuel Duplessy.

M. Emmanuel Duplessy. La Commission nationale consultative des droits de l'homme rappelle pourtant, dans son rapport annuel de 2024, que si l'antisémitisme existe malheureusement dans toute la société, il « continue à battre des records à droite et plus particulièrement à l'extrême droite ». Votre réponse n'est pas à la hauteur de la situation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP, dont les députés se lèvent, ainsi que sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée*. Lorsqu'on est républicain et universaliste, on combat dans un même mouvement l'antisémitisme et le racisme, on n'oppose pas l'un à l'autre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs*

des groupes EPR et HOR. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS.) On regarde des deux côtés, on dénonce les alliances ainsi que l'antisémitisme partout où il existe et d'où qu'il vienne. Ne placez plus des cibles dans le dos de nos compatriotes juifs. (Mêmes mouvements.)

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Duplessy](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 520

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2025